

## Comité d'intégration des agentes de la Protection de la Faune (C.I.A.)

---

Résumé des discussions  
Conférence téléphonique  
11 septembre 2013

Présents : Pierre Fortin, commandant (EMM)  
Josianne Déraspe, adj. au directeur (EMM)  
Danielle Dionne, agente  
Pierre Gagné, syndicat  
Julie Lemay, agente  
Marie-Josée Neveu, agente  
Nathalie Villeneuve, agente

Absents : Dominique Leroux, agente

J. Déraspe procède à la lecture de l'ordre du jour et les points suivants sont ajoutés en varia :

- Nouveau nom du CIA (J. Lemay)
- Participation positive au CIA (J. Lemay)
- Contact avec des policières concernant les techniques d'autodéfense (M.-J. Neveu)

P. Fortin souhaite la bienvenue aux participantes. N. Villeneuve est de retour de congé de maternité et est très motivée par le CIA. La rencontre a lieu via téléphone étant donné le faible nombre de sujets à discuter pour tenir une rencontre en personne. P. Fortin souhaite la bienvenue à P. Gagné, nouveau représentant du syndicat en remplacement de Hugues Gagnon.

### Discrimination positive des agentes lors des tests (point amené par D. Dionne)

D. Dionne expose son sujet. Elle mentionne que des agents sont frustrés du processus d'embauche lorsqu'il s'agit d'une femme agente. Il y a une rumeur qui circule à l'effet que les femmes auraient plus de chances pour réussir les tests physiques, et que peu importe le niveau de compétence elles seraient privilégiées à l'entrevue d'embauche.

P. Fortin rectifie les dires :

- Il n'y a pas de diminution des critères pour passer les tests. Cependant, bientôt les tests seront ajustés à la réalité d'aujourd'hui avec les essais qui ont eu lieu récemment avec un plus grand échantillonnage de femmes que par le passé et d'hommes de forme physique dite normale (et non athlétique).
- Les femmes sont effectivement priorisées à l'embauche, cependant, à compétences égales et non systématiquement.

P. Fortin proposera à la DGPF de diffuser un message officiel au personnel expliquant le processus d'embauche des agents (et agentes), pourquoi les tests ont été modifiés... Il sera donc possible de démystifier le sujet sans toutefois viser certains agents vivant présentement de la frustration ou ayant des préjugés sur le sujet.

P. Gagné mentionne par ailleurs que la discrimination positive, appelée plutôt l'accès à l'égalité, existe depuis longtemps dans toute la fonction publique et pas seulement pour les femmes mais aussi les autochtones, les handicapés, etc. Il demande si les agentes sur le CIA ont des situations à rapporter, si elles se disent victimes de cette situation? Un tour de table a lieu :

- D. Dionne mentionne une situation qui l'a amenée à formuler le présent sujet.
- D. Dionne mentionne également que lorsque les agents savent qu'un CIA est en préparation les commentaires négatifs se font sentir.
- Les autres agentes mentionnent ne pas avoir des problèmes aussi importants que D. Dionne. N. Villeneuve mentionne, à l'inverse, recevoir beaucoup d'aide de ses collègues masculins.

P. Gagné prend note des commentaires et mentionne que les cas soulevés, bien qu'isolés, sont inacceptables et se doivent d'être dénoncés au gestionnaire afin de ne pas créer un mauvais climat dans l'équipe au complet. Il mentionne que le syndicat va enquêter sur le sujet.

Si une agente n'est pas satisfaite de la façon de gérer cette situation par son gestionnaire, elle peut contacter son syndicat ou encore les ressources humaines (Nathalie Connolly). Il y aura lieu, avec le changement de ministère, de diffuser les coordonnées des nouvelles ressources ainsi que de discuter de la possibilité de formation sur le sujet du harcèlement, de la civilité au travail, etc.

#### Position de la DGPF concernant le 40 jours de rappel des Tpr à ajouter à la suite des 120 jours (pour les agentes Tpr enceintes)

P. Fortin informe que les directeurs sont tous d'accord sur le sujet. Le 40 jours de rappel sera donc systématiquement ajouté aux 120 jours pour donner 160 jours de travail consécutifs lorsqu'une agente est enceinte. Un document écrit est disponible aux directeurs à cet effet. À ce jour, l'orientation prise par les directeurs est de ne pas donner de travaux légers. Toutefois, certaines régions sont allées à l'encontre de cette position. La DGPF va reconsidérer la position actuelle afin de valider les options possibles.

Advenant un changement de position, le type de travail disponible resterait à aborder au comité de concertation. La DGPF est consciente de cette problématique et est également préoccupée par le fait de traiter les agentes également, peu importe leur statut (occasionnelle, TPR, permanente). Les directives à ce sujet ne seront pas applicables de façon variable au choix de l'employée.

N. Villeneuve émet certaines craintes concernant le type de tâches qu'une agente enceinte pourrait faire, et ne voudrait pas empiéter sur le travail de la secrétaire ou de l'agent de liaison, par exemple.

#### Mise à jour des coordonnées des agentes

Il s'agit d'un sujet traité en continu par D. Leroux. J. Déraspe va s'informer de l'avancement étant donné l'absence de D. Leroux.

#### VARIA

- J. Lemay propose que le comité se penche sur un nouveau nom car l'intégration des agentes est un terme dépassé. Il faudrait plutôt parler de support, ou de Comité des agentes (tout court). Les suggestions de nom sont attendues pour la prochaine rencontre.
- J. Lemay encourage les membres (y compris elle-même) à être plus proactives et développer des idées de sujets pour se rencontrer.
- M.-J. Neveu aimerait savoir comment les policières interviennent, surtout pour les cas difficiles physiquement, autodéfense... Des recherches seront faites au niveau de la SQ pour avoir une policière qui donne de la formation ou qui applique la formation. P. Fortin discutera de ce sujet avec Gilles Bouchard du Centre de perfectionnement.
- J. Lemay ajoute également aux sujets qu'il serait intéressant d'avoir de la formation sur comment décoder le langage non verbal.

Prochaine rencontre par téléphone le 12 février 2014 à 10h00.